



Rapport sur les Orientations Budgétaires 2022

Conseil municipal du 27 Janvier 2022

Contenu du rapport sur les orientations budgétaires 2022

- Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le vote du budget doit être précédé de la tenue d'un débat d'orientation budgétaire (DOB) selon l'ordonnance du 26 août 2005, n° 2005-1027 modifié par la Loi n° 2015-991 du 7 août 2015 – art. 107 : « *Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le maire présente au conseil municipal, dans un délai de deux mois précédant l'examen du budget, un rapport sur les orientations budgétaires, les engagements pluriannuels envisagés ainsi que sur la structure et la gestion de la dette. Ce rapport donne lieu à un débat au conseil municipal, dans les conditions fixées par le règlement intérieur prévu à l'article L.2121-8. Il est pris acte de ce débat par une délibération spécifique* ».
- Le débat d'orientation budgétaire constitue une étape importante du cycle budgétaire de la commune. Il permet d'émettre une expression sur la stratégie financière de la commune avant le vote du budget et de mettre en évidence les contraintes de la commune au regard de sa situation financière.

Sommaire

- **LE CONTEXTE FINANCIER**

- Le contexte macro-économique
- Le contexte national
- Le contexte local

- **BUDGET 2022 : LES ORIENTATIONS**

- Vue synthétique du budget
- La section de fonctionnement
- La section d'investissement

LE CONTEXTE FINANCIER :

Une situation économique de sortie de crise

➤ La croissance

PLF 2022	2021	2022
France	+ 6,7 %	+ 4,0 %
Zone €	+ 5,3 %	+ 4,6 %

L'activité économique a retrouvé son niveau d'avant crise dès le troisième trimestre, [la croissance](#) s'est redressée grâce à trois facteurs : soutien « vigoureux » des pouvoirs publics, déploiement des vaccins et redémarrage de nombreuses activités économiques.

La croissance du PIB s'établirait à 6,7 % en 2021 en moyenne annuelle, demeurerait soutenue en 2022 avec une croissance de 4 %. Quant aux [prévisions du gouvernement dans le PLF 2022](#), le Haut Conseil des Finances Publiques les estime globalement « plausibles » mais souligne la vigilance à apporter sur la soutenabilité à moyen terme de la dette publique.

➤ L'inflation

Banque de France	2020	2021	2022
Evolution moyenne IPCH*	+ 0,5 %	+ 3,4 %	+ 2,5 %

*Indice des prix à la consommation harmonisé

En parallèle du tableau ci-contre, à la fin du 1er semestre 2021, [l'augmentation sur un an de l'indice de prix des dépenses communales](#) hors frais financiers est sensiblement supérieure à celle de l'inflation hors tabac. Il enregistre depuis quelques exercices une décélération, 2 raisons principales : gel du point d'indice de la FP et baisse continue des taux d'intérêt depuis plusieurs années. Une incertitude demeure : l'impact à plus long terme de la pandémie sur les budgets locaux.

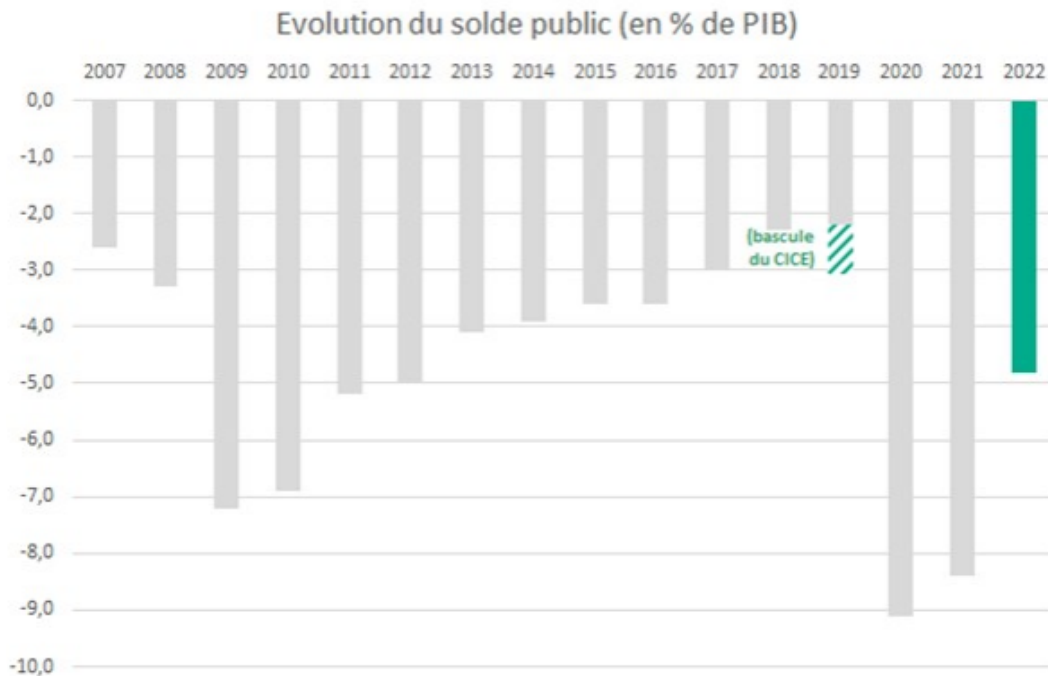
➤ Les taux d'intérêts (hypothèses)

PLF 2022	2021	2022
Taux courts (BTF 3 mois)	- 0,5 %	- 0,5 %
Taux longs (OAT à 10 ans)	0,3 %	0,75 %

Pour 2022, au regard de la faiblesse des taux directeurs, l'hypothèse retenue est le maintien [des taux courts](#) à un niveau bas. [Pour les taux longs](#), par anticipation d'un prolongement des mesures monétaires accommodantes, le scénario pour la fin 2021 et 2022 retient l'hypothèse, prudente, que ces derniers sont susceptibles de remonter légèrement.

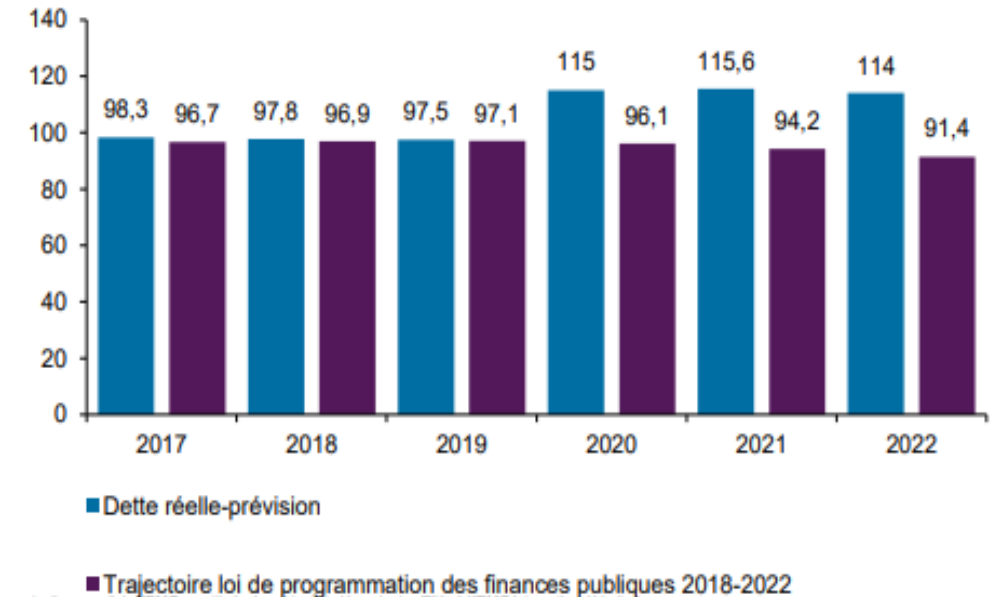
LE CONTEXTE FINANCIER : Les perspectives de reprise au Projet de Loi de Finances 2022

En 2022, **le déficit public se réduirait pour atteindre 4,8 % du PIB**, soit une amélioration de près de moitié par rapport à 2021 (8,4 % du PIB). **La dépense publique reste soutenue** mais se « normalise » avec la fin progressive des mesures du « quoi qu'il en coûte ».



Source : Présentation PLF 2022

Trajectoire de la dette publique



En ce qui concerne **la dette publique**, **le ratio s'établirait, en 2022, à 114 % du PIB soit 1,6 points de PIB en-dessous du niveau 2021**. Pour mémoire, en 2020 et en 2021, la politique gouvernementale en réponse à la crise a engendré une hausse exceptionnelle de l'endettement public, pour un montant estimé à 230 Mds€, dont 165 Mds€ pour l'Etat et 65 Mds€ pour la sécurité sociale.

LE CONTEXTE FINANCIER: PLF2022 La poursuite du plan de relance

- Au total, 9 des 48 articles du PLF 2022 auront un impact direct sur les finances locales. **Voici les principales mesures à retenir :**

Stabilité de la dotation globale de fonctionnement (DGF)

Stable au global mais augmentation au profit des collectivités bénéficiaires de la dotation de solidarité urbaine (DSU) et de la dotation de solidarité rurale (DSR) dont Changé est bénéficiaire.

Réforme du calcul des indicateurs financiers (dotations et péréquation)

- Objectif : **mieux coller à la réalité de la potentielle richesse des territoires**
- **Intégration de nouvelles ressources** au potentiel fiscal (DMTO, TLPE...)
- **Simplification du calcul de l'effort fiscal** en le centrant uniquement sur les impôts levés par les collectivités

Soutien à l'investissement

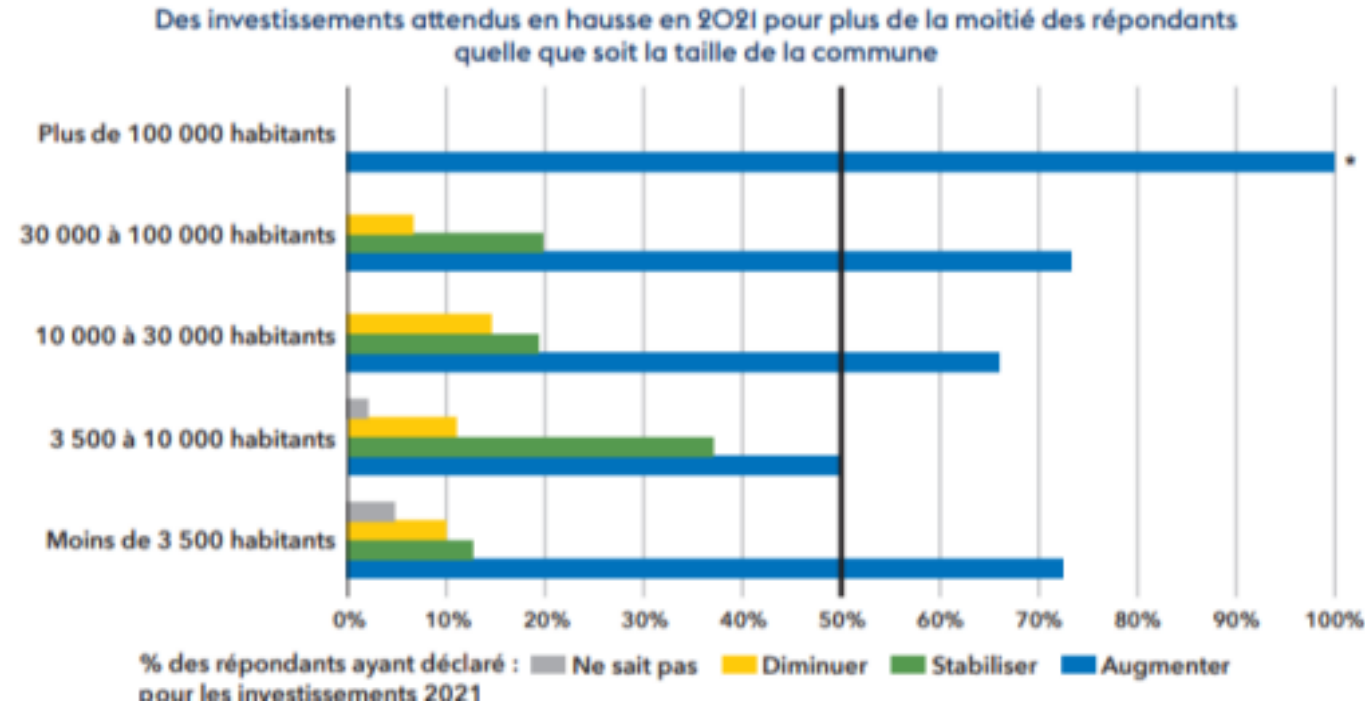
- 500 M€ de dotations de soutien prévues au Plan de Relance, dont la DSIL
- Un abondement exceptionnel de 350 M€ de la DSIL est prévu afin de financer les CRTE
- L'enveloppe réservée à la protection de la biodiversité est doublée à 20 M€

LE CONTEXTE FINANCIER : Le poids de l'investissement local

- 2/3 de l'investissement public est réalisé par les collectivités locales.

La baisse des dépenses d'équipement a été particulièrement marquée en 2020

- 7,5 % sur l'ensemble des dépenses d'investissement hors dette, malgré l'augmentation de 15,4 % des subventions versées
- Situation qui résulte à la fois du cycle électoral mais également de la crise sanitaire et des confinements imposées qui ont repoussé le démarrage des projets



2021 marque un rebond de l'investissement quelque soit le niveau ou la taille de la collectivité :

→ Investissements attendus en hausse en 2021 (+ 6,9 %) se rapprochant de leur niveau d'avant crise

→ Des difficultés d'approvisionnement en matières premières et la hausse des coûts des chantiers pourrait augmenter le niveau des dépenses d'investissement ou conduire à reporter voire annuler certains projets.

LE CONTEXTE FINANCIER LOCAL : Les Recettes Fiscales

La commune de Changé connaît une dynamique croissante de sa population, au 1^{er} janvier 2022 sa population totale s'établit à 6 407 habitants.

Références fiscales locales

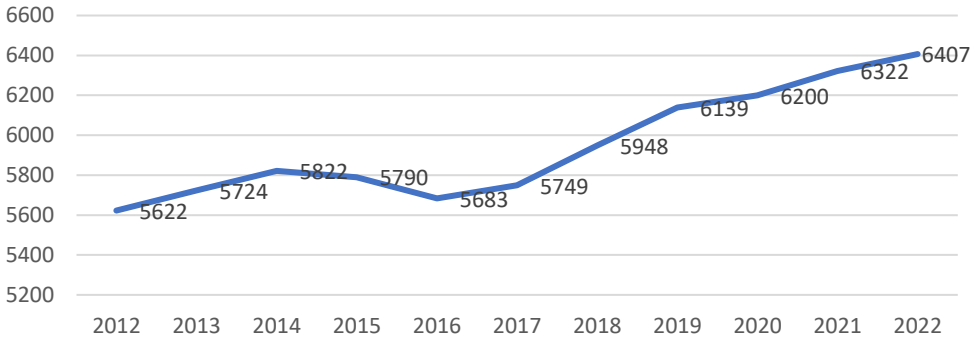
Il convient de souligner le choix fait par les collectivités de maintenir leurs taux des impôts locaux depuis 2018.

Communes	Population (base INSEE 2020)	Taux taxe d'habitation (%)			Taux taxe foncière bâtie (%)			Taux taxe foncière non bâtie (%)		
		2018	2019	2020	2018	2019	2020	2018	2019	2020
Changé	6 211	11,95	11,95	11,95	18,4	18,4	18,4	32	32	32
Bonchamp	6 230	16,92	16,92	16,92	23,18	23,18	23,18	41,65	41,65	41,65
Laval	52 284	19,96	19,96	19,96	25,91	25,91	25,91	35,96	35,96	35,96
L'Huisserie	4 397	14,78	14,78	14,78	25,34	25,34	25,34	39,08	39,08	39,08
Louvern�	4 396	14,22	14,22	14,22	20,56	20,56	20,56	38,44	38,44	38,44
St-Berthevin	7 585	15	15	15	22,8	22,8	22,8	38,98	38,98	38,98

A compter de 2021, la taxe d'habitation sur les r sidences principales n'est plus per ue par les communes mais par l'Etat. En contrepartie, le taux de la TFPB 2020 du D partement (19,86 %) est transf r  aux communes. Par cons quent, le nouveau taux de TFPB de Chang  est de 38,26 % (soit le taux communal 2020 = 18,40 % + le taux d partemental 2020 = 19,86 %).

En �	�volution des produits des imp�ts locaux et des reversements					�volution		Rep�res - 2020	
	2016	2017	2018	2019	2020	2019 / 2020	2016 / 2020	Commune	Strate r�gionale
Taxe d'habitation (TH, THLV, THRS, GEMAPI et GEMAPILV) **	929 871	941 515	976 439	1 016 072	1 045 953	2,9 %	12,5 %	168	218
Taxe fonci�re sur les propri�t�s b�ties (TFB)	1 565 277	2 167 070	2 237 040	2 324 057	2 092 351	-10,0 %	33,7 %	337	230
Taxe fonci�re sur les propri�t�s non b�ties (TFNB)	100 103	100 309	99 094	102 709	100 992	-1,7 %	0,9 %	16	19

EVOLUTION DE LA POPULATION DE CHANGE
(INSEE)



La taxe fonci re sur les propri t s b ties constitue avec 64,50 % du produit per u, la principale ressource fiscale de Chang . Elle rapporte   la commune en 2020, 2 092K  soit 337  /habitant ce qui place la commune   un niveau beaucoup plus  lev  que la moyenne de la strate de comparaison situ    230  /habitant. En revanche, la part dans le produit fiscal de la taxe d'habitation est plus faible avec 32,29 %.

La fiscalit  de Chang  repose avant tout sur la taxe fonci re b tie, tr s dynamique jusqu'en 2019 mais   compter de 2020, son produit enregistre un retrait de 10 %. A l'inverse, la taxe d'habitation maintient une  volution de + 2,9 % entre 2019 et 2020.

LE CONTEXTE FINANCIER LOCAL : Les produits de la Fiscalité

INCIDENCE DE L'EVOLUTION DES BASES ET DES TAUX SUR LE PRODUIT DES IMPOTS DIRECTS LOCAUX

Les recettes tirées des impôts directs locaux revenant à la commune ou au groupement sont calculées d'après une base qui lui est notifiée à laquelle est appliquée un taux voté. Les bases nettes imposées de chacune de ces taxes peuvent fluctuer en fonction de la législation (coefficient de revalorisation des bases), de l'évolution du tissu fiscal (construction nouvelles ou démolitions, par exemple) et aussi des abattements et des exonérations décidées par le législateur ou la collectivité. Les développements suivants analysent l'incidence de chacun de ces facteurs dans l'évolution des produits de fiscalité directe locale.

Focus 1 : Evolution des principaux produits de FDL

En €	Evolution des produits de FDL			
Variation des produits de FDL entre 2 exercices (en €)	2016/2017	2017/2018	2018/2019	2019/2020
Taxe d'habitation (TH, THLV, THRS, GEMAPI et GEMAPILV)	11 644	34 924	39 633	29 881
Taxe foncière sur les propriétés bâties (TFB)	601 793	69 970	87 017	-231 706
Taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFNB)	206	-1 215	3 615	-1 717
Cotisation foncière des entreprises (CFE)	0	0	0	0

NB : Dans ce tableau comme dans le précédent, les produits sont calculés par addition de rôles individuels ayant été arrondis. Au contraire, les tableaux suivants (effet base et effet taux) sont calculés à partir de données non arrondies (les bases et les taux). Cela implique la différence de variation que l'on peut observer entre ce tableau et les suivants.

La variation du produit fiscal peut provenir d'une évolution des taux mais également des bases fiscales.

Il convient de préciser à compter de 2020, du fait de la réforme de la taxe d'habitation, le conseil municipal n'a plus de pouvoir de taux sur la taxe d'habitation. Le taux de 2019 est gelé et sert de référence à celui appliqué en 2020.

Le conseil municipal de Changé a fait le choix de ne pas recourir au levier fiscal. L'évolution de son produit provient donc de la variation des bases.

Le produit perçu par la **taxe d'habitation** progresse jusqu'en 2019, à compter de 2020, son évolution **décélère de 24,60 %** en lien avec la suppression progressive de la TH.

En revanche, l'évolution du produit de la **taxe foncière bâtie** est plus perturbée, sa variation fléchit à compter de 2018, pour décroître l'année suivante. Le produit perçu de la TFB **affiche un retrait de 232 K€**.

Focus 2 : Impact de l'évolution des taux dans les produits de FDL (« effet taux »)

En €	Effet " taux "			
	2017	2018	2019	2020
Taxe d'habitation	0	0	0	0
Taxe foncière sur les propriétés bâties	0	0	0	0
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	0	0	0	0
Cotisation foncière des entreprises	0	0		

Les montants correspondent à la variation des produits imputable à la seule variation des taux entre 2 exercices (voir définitions en annexe)

LE CONTEXTE FINANCIER LOCAL : Autres produits

• Les reversements de fiscalité :

Les dotations communautaires se composent de l'**Attribution de compensation (AC)** et de la **Dotation de solidarité communautaire (DSC)**.

L'AC a vocation à neutraliser financièrement les transferts de fiscalité et les charges. Elle évolue en fonction des transferts de compétence.

En 2017 => ↓ du fait du transfert de la compétence « Enseignement artistique »

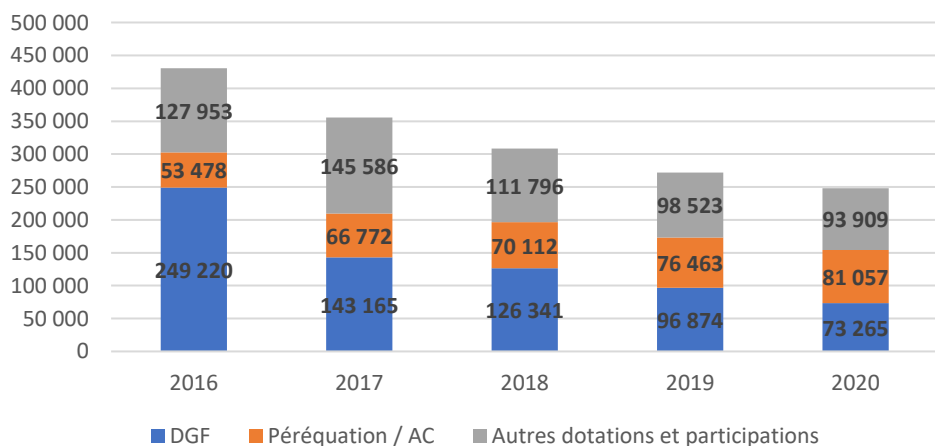
2018 et 2019 => Stabilisation à 1 733 k€

2020 ↓ de 4,43 % en raison du transfert « Eaux pluviales » et du pacte de fusion signé avec le groupement.

La **DSC** correspond au partage de la croissance de la fiscalité professionnelle. Cette dotation est facultative. 2018 => **Intégration de la DSC dans l'AC** du fait de la fusion. 2020, le conseil communautaire fixe de nouvelles règles de calcul conduisant à une DSC de 19 K€ pour Changé.

En €	Évolution des reversements de fiscalité					Évolution	
	2016	2017	2018	2019	2020	2019/2020	2016/2020
Attribution de compensation reçue	1 531 534	1 452 328	1 733 218	1 733 218	1 656 422	-4,4 %	8,2 %
Attribution de compensation versée	0	0	0	0	0	-	-
Dotation de solidarité communautaire reçue	575 676	565 482	0	0	19 715	-	-96,6 %
Dotation de solidarité communautaire versée	0	0	0	0	0	-	-

EVOLUTION DE LA DGF ET AUTRES DOTATIONS



	2016	2017	2018	2019	2020
DGF	249 220	143 165	126 341	96 874	73 265
Péréquation / AC	53 478	66 772	70 112	76 463	81 057
Autres dotations et participations	127 953	145 586	111 796	98 523	93 909
	430 651	355 523	308 249	271 860	248 231

Depuis 2016, ↓ de la dotation et participations de l'Etat perçues par Changé sans discontinuer, c'est avant tout la **DGF** qui contribue à ce repli important, elle **chute de 70,60 %**.

Les autres dotations de fonctionnement chutent également de 26,60 % de 2016 à 2020 malgré un rebond de 37 % en 2020. Elles **concernent** : les aides de l'Etat pour les emplois aidés, le **FCTVA** et les **participations obligatoires versées par des communes au titre de l'enseignement**.

L'architecture de la DGF a été modifiée en 2015, elle est désormais calculée à partir de la dotation perçue l'année précédente à laquelle il est appliqué 3 retraitements en fonction :

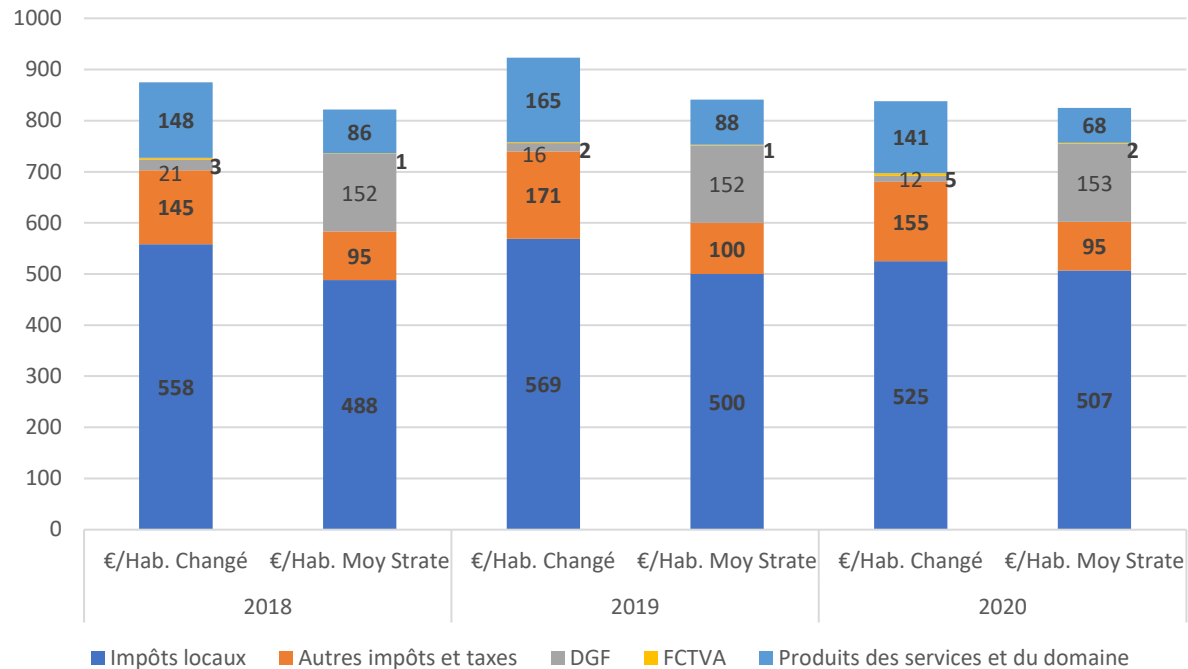
- de l'évolution de la population,
- du financement de la péréquation (écrêtement si le potentiel fiscal est > à 75 % du potentiel fiscal moyen),
- de la contribution au redressement des finances publiques jusqu'en 2017.

Toutefois, à compter de 2020, Changé bénéficie uniquement de la partie péréquation malgré l'évolution favorable de sa population, la part forfaitaire fait l'objet d'un écrêtement dû à sa richesse fiscale qui a vocation à renforcer la péréquation entre toutes les communes.

Elle profite toujours de **l'augmentation de la DSR de 14,5 %** sur la période car le calcul porte sur son niveau de charges.

LE CONTEXTE FINANCIER LOCAL : Analyse des équilibres financiers

PRODUITS DE FONCTIONNEMENT



➤ des Charges de personnel toujours réduites :

498 €/hab. pour Changé (51,51 % / charges CAF)

537 €/hab. pour la strate (57,98 %)

➤ Achats et charges externes :

325 €/hab. pour Changé (33,60 % / charges CAF)

236 €/hab. pour la strate (25,47 %)

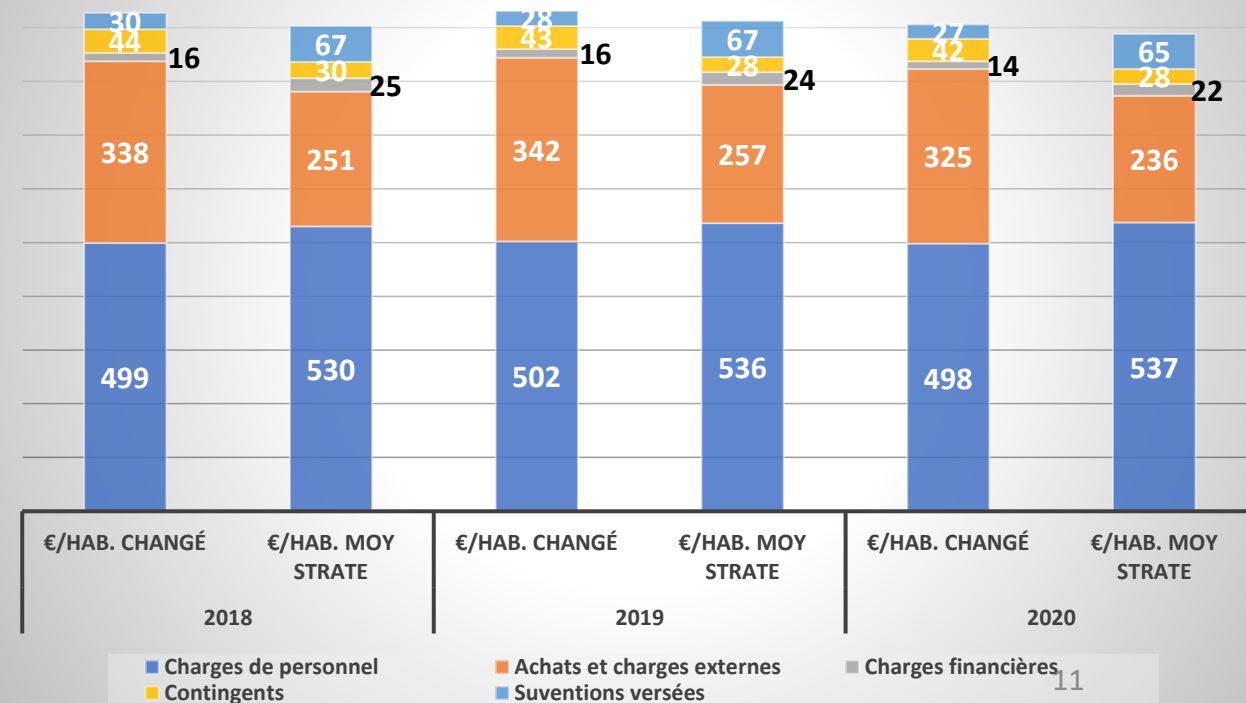
(lié aux prestations des tiers pour l'entretien et la maintenance du parc immobilier particulièrement important bâtiments/matériels)

➤ Charges financières :

14 €/hab. pour Changé (1,47 % / charges CAF)

22 €/hab. pour la strate (2,36 %)

CHARGES DE FONCTIONNEMENT



LES ORIENTATIONS POUR 2022 : Les Charges de fonctionnement

Les orientations visent à une maîtrise toujours soutenue des dépenses de fonctionnement afin de permettre à la commune de Changé de continuer à dégager les capacités d'investissement.

	CA 2019	CA 2020	BP 2021	CA 2021	Prévisions 2022
CHARGES DE FONCTIONNEMENT	5 971 205	6 015 709	6 638 362	6 033 699	6 509 000
011 Charges à caractère général	2 134 396	2 052 319	2 214 150	2 177 715	2 210 000
60-Achats	827 510	801 523	875 400	838 132	840 000
61/62 - Services extérieurs	1 271 139	1 218 193	1 305 750	1 308 985	1 320 000
63 - Impôts et taxes	35 747	32 603	33 000	30 598	50 000
012 Charges de personnel*	2 991 702	3 096 207	3 230 000	3 166 787	3 300 000
(sont déduites les Atténuation de charges)				65 533	
65 Autres charges	726 754	751 767	1 097 184	594 447	900 000
66 Charges financières	100 554	88 573	82 500	81 483	85 000
67 Charges exceptionnelles	12 535	22 608	13 000	11 739	12 000
68 Provisions	5 264	4 235	1 528	1 528	2 000

Le poste des Achats (60) connaît l'évolution des prix de l'énergie, des consommables, des dépenses d'alimentation et fournitures diverses. La prévision pour l'année 2022 se calquera sur la prévoyance d'évolution de l'inflation.

Pour les dépenses de services extérieurs et autres services (61/62), un des événements importants de l'année 2021 a été l'accueil du Tour de France sur la commune. Des interventions extérieures en matière d'infrastructures et de communication ont généré une augmentation de ce poste.

Il est à noter également que la crise sanitaire a nécessité davantage l'intervention de prestations extérieures d'entretien de nos bâtiments. De même, certains bâtiments communaux (Les Ondines, le groupe scolaire Chemin Vert) vont devoir bénéficier d'un programme pluriannuel d'entretien. L'entretien de voirie représente également un poste de dépenses important.

Il est donc prévu d'augmenter ce chapitre sur le rythme du taux de l'inflation.

LES ORIENTATIONS POUR 2022 : Les Charges de fonctionnement

Les **Charges de personnel (012)** représentent 52 % des charges réelles de fonctionnement. Elles ont connu une augmentation en 2021 en raison de la nécessité de recourir à des agents vacataires pour assurer la mise en application des protocoles sanitaires dans les services enfance-jeunesse notamment. De plus, les atténuations de charges ont été moins importantes que l'an passé.

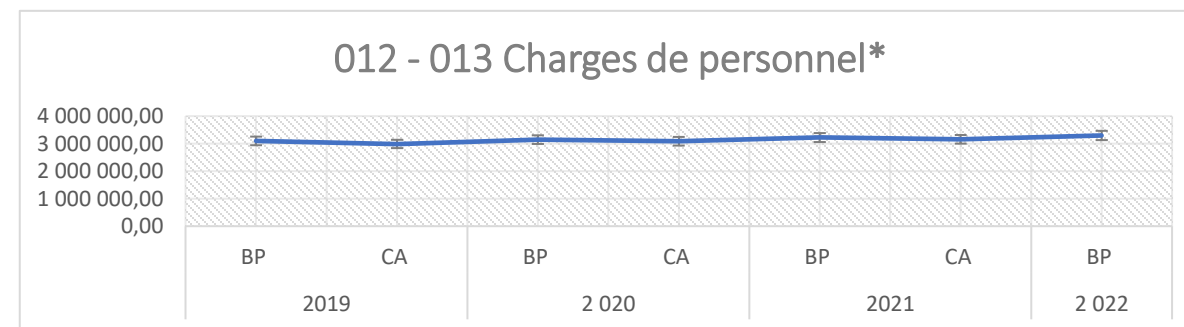
L'hypothèse d'évolution retenue pour 2022 est de 1,5 %, concordante avec les prévisions de la hausse du SMIC ainsi que des règles et évolution statutaires qui comme, chaque année, apportent mécaniquement des charges supplémentaires dans leur application (GVT +50 000).

Au stade du DOB, aucune création de poste n'est envisagée.

En contrepartie de cet effort, la commune de Changé prévoit de nouveau pour 2022, le maintien de sa politique d'avancement de grade et de promotion interne qui permettra de reconnaître l'implication des agents. Pour ces raisons l'affectation projetée est évaluée à 3 300 000 €.

Pour les **autres charges de gestion – subventions – participations (65)**, la commune de Changé souhaite maintenir son engagement en faveur du tissu associatif (subventions aux associations). De même le soutien à la gestion du CCAS sera maintenu à périmètre constant (= 26 000 €).

	2019		2 020		2021		2 022
	BP	CA	BP	CA	BP	CA	BP
012 - 013 Charges de personnel*	3 105 500,00	2 991 702,00	3 151 500,00	3 096 207,00	3 230 000,00	3 166 786,61	3 300 000,00



	CA 2019	CA 2020	BP 2021	CA 2021	Prévisions 2022
65 Autres charges	726 754	751 767	1 097 184	594 447	900 000

LES ORIENTATIONS POUR 2022 : Les Recettes de fonctionnement

Il est relevé qu'en raison de la crise sanitaire, les **produits de service (70)** ne retrouvent pas leur niveau de 2019 (annulation de spectacles, droits de place, produits liés aux services enfance-jeunesse : restauration scolaire, multi-accueil...)

Au vu de l'incertitude de la sortie de crise, la prévision 2022 s'établira sur le réalisé de l'année 2021.

Concernant les recettes fiscales et les dotations (73 – 74) :

La progression des bases fiscales est liée au taux de revalorisation forfaitaire voté en loi de finances et au volume de bases nouvelles.

La réforme fiscale, notamment de la taxe de l'habitation, assure le maintien de ces recettes par le biais de compensations de l'Etat.

Les états fiscaux des bases foncières pour 2022 ne sont pas encore disponibles. Aussi, en l'absence d'élément indicatif certain à ce jour, la prévision 2022 s'établira sur la base des recettes 2021.

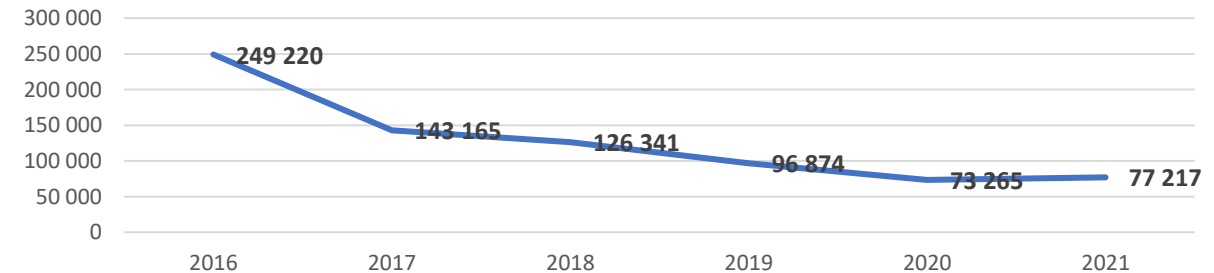
Depuis 2016, ↓ de la **Dotation Globale de Fonctionnement**, le Projet de Loi de Finances garantit le maintien de cette dotation.

Quant **l'Attribution de Compensation (73211)**, elle évolue en fonction des transferts de compétence à Laval Agglomération, elle connaît une baisse de 4,43 % en 2020 avec le transfert « Eaux pluviales ». Une attention sera portée sur l'évolution de cette recette dans la perspective de la formalisation du Pacte Financier et Fiscal engagé par l'EPCI.

Le **chapitre des produits de gestion (75)** reste stable, il s'agit principalement des revenus des loyers des propriétés communales. La prévision 2022 s'établit à périmètre constant.

	CA 2019	CA 2020	BP 2021	CA 2021	Prévisions 2022
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	8 299 242	7 573 240	7 954 248	8 217 669	8 285 000
70 Produits de services	1 014 392	873 700	945 000	960 885	1 000 000
73 Impôts et taxes	6 277 513	5 897 299	6 038 010	5 632 364	6 300 000
74 Dotations et subventions	241 860	248 231	331 770	1 014 789	350 000
75 Autres produits de gestion	275 687	198 467	295 000	202 270	250 000
77 Produits exceptionnels	481 692	348 211	334 468	402 544	375 000
78 Reprises sur provisions	8 098	7 332	10 000	4 817	10 000

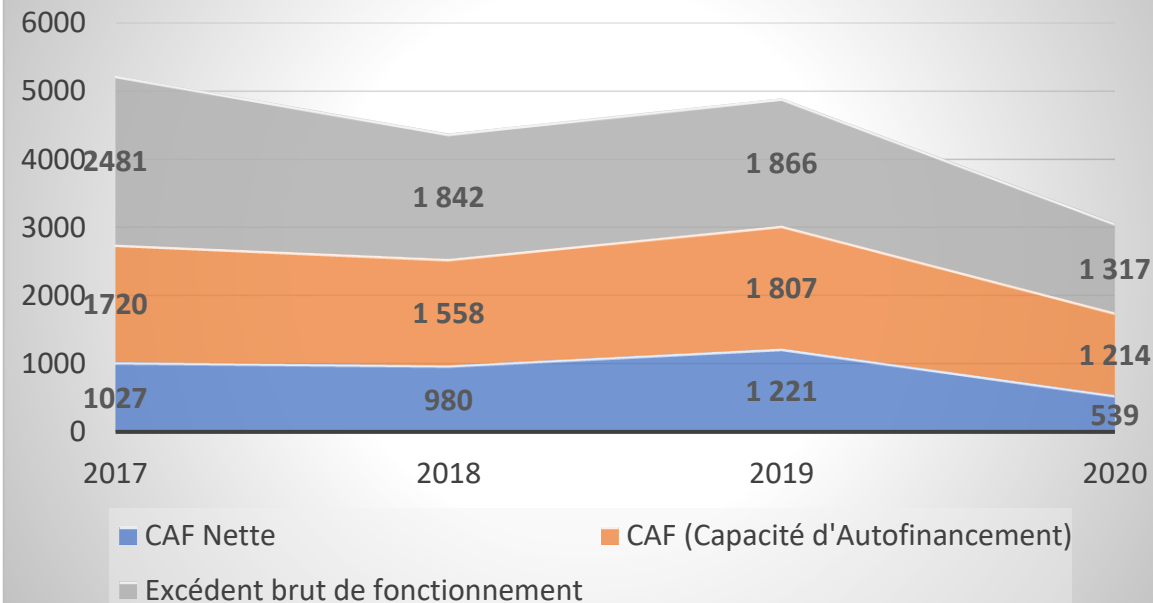
Dotation Globale de Fonctionnement



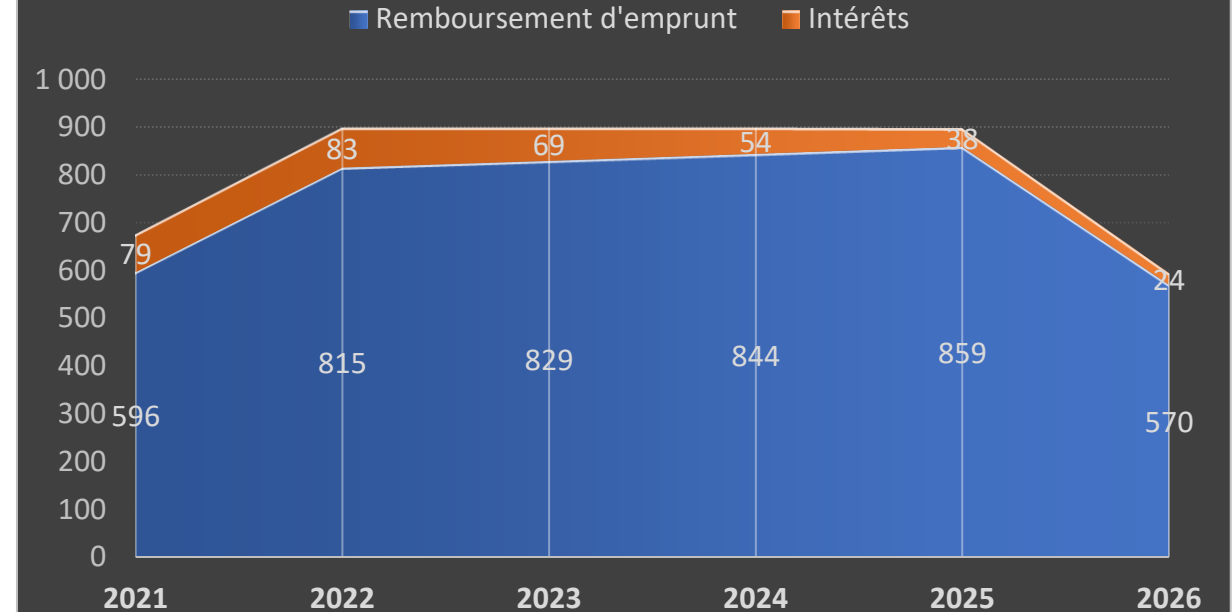
	2019	2020	2021	2022
Attribution de compensation	1 733 218	1 656 422	1 640 296	1 628 700

LE CONTEXTE FINANCIER LOCAL : Capacité de désendettement

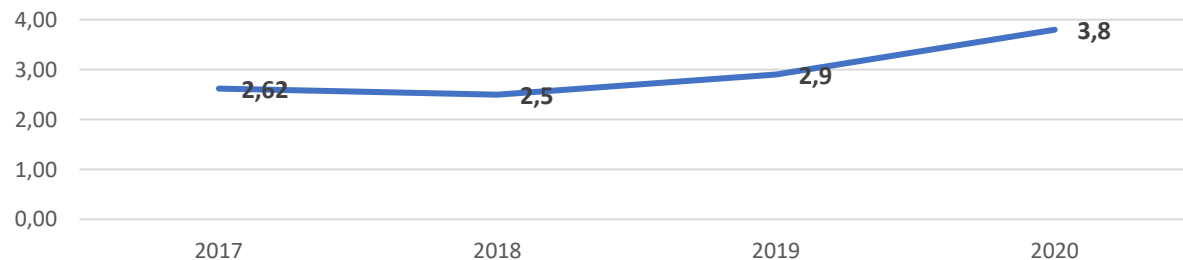
SOLDES D'EPARGNE



Annuités de la dette



Capacité de désendettement (en année)



Malgré des prévisions prudentes, la commune parvient à générer une capacité d'autofinancement suffisante pour couvrir le remboursement annuel de la dette et financer une partie de ses investissements.

A ce jour, la collectivité est en capacité de se désendetter sur une période de 3,8 années.

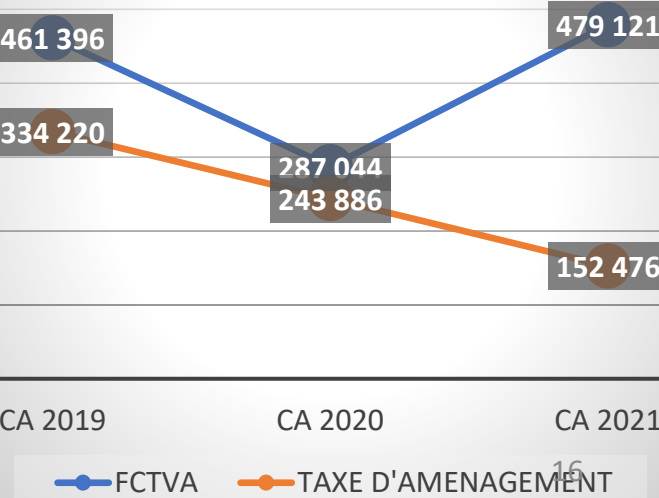
LES ORIENTATIONS POUR 2022

Au vu des éléments présentés, il est établi le projet d'équilibre budgétaire du financement des investissements inscrits au PPI. Ce financement est assuré par les ressources propres dont le FCTVA, les emprunts, les subventions et le fonds de roulement.

DEPENSES			RECETTES		
60	Achats	840 000,00	64	Remboursements de charges	70 000,00
61/62	Services Extérieurs	1 320 000,00	70	Produits des services	1 000 000,00
63	Impôts et Taxes	50 000,00	73	Impôts et Taxes	6 300 000,00
64	Charges de personnel	3 300 000,00	74	Dotations et Subventions	350 000,00
65	Charges de gestion	900 000,00	75	Produits de gestion	250 000,00
16/66	Remboursements annuités	815 000,00	77	Produits exceptionnels	375 000,00
		85 000,00			
67	Charges exceptionnelles	12 000,00	FCTVA		200 000,00
20/21/23	Dépenses d'équipements	2 873 000,00	TA		250 000,00
			Subventions		450 000,00
	Total fonctionnement	6 507 000,00	Total recettes fonctionnement		8 345 000,00
	Epargne brute = 8 345 000 € - 6 507 000,00 € = 1 838 000 €				
	Total dépenses investissements	3 688 000,00	Total recettes investissements		900 000,00
			Total emprunt investissement		950 000,00
	Total général	10 195 000,00	Total général		10 195 000,00
	Inestissements				
	Fonctionnement				
	Epargne brute				
	Emprunt à engager le cas échéant				

La prévision de FCTVA est plus faible que les recettes perçues en 2021 puisque le dispositif applicable à la commune de Changé prévoit le calcul de cette recette sur les dépenses réalisées en N-2. En raison de la crise, moins d'investissements ont été réalisés en 2020. La prévision reste donc prudentielle.

RECETTES D'INVESTISSEMENT



LES ORIENTATIONS POUR 2022 : Projet d'équilibre budgétaire

	DEPENSES	RECETTES
	6 507 000 €	8 345 000 €
	dont	
FONCTIONNEMENT	Charges personnel	
	3 300 000 €	
	Epargne brute	
	1 838 000 €	
TOTAL	8 345 000 €	8 345 000 €
	Remboursement Capital dette	Epargne brute et emprunt
	815 000 €	2 788 000 €
		dont
		épargne nette
		1 023 000 €
	Programme d'investissements	FCTVA et TA
	2 873 000 €	450 000 €
		Subventions / Cessions
		450 000 €
TOTAL	3 688 000 €	3 688 000 €

Tableau synthétique équilibre budgétaire

DEPENSES	2018	2019	2020	2021	2022
60 Achats	826 374 €	840 000 €	860 000 €	870 000 €	840 000 €
61/62 Services extérieurs	1 221 875 €	1 200 000 €	1 240 000 €	1 250 000 €	1 320 000 €
63 Impôts et taxes	81 677 €	90 000 €	90 000 €	90 000 €	50 000 €
64 Charges de personnel	2 945 766 €	3 020 000 €	3 105 000 €	3 170 000 €	3 300 000 €
65 Charges de gestion	579 708 €	740 000 €	770 000 €	780 000 €	900 000 €
16/66 C Rembt annuités	577 762 €	590 000 €	675 000 €	596 000 €	815 000 €
	96 277 €	100 000 €	85 000 €	78 000 €	85 000 €
67 Charges exceptionnelles	204 732 €	10 000 €	10 000 €	10 000 €	12 000 €
20/21/23 Dépenses d'équipement	2 055 380 €	2 290 000 €	2 150 000 €	3 000 000 €	2 873 000 €
Total fonctionnement A	5 956 409 €	6 000 000 €	6 160 000 €	6 248 000 €	6 507 000 €
Total investissement	2 633 142 €	2 880 000 €	2 825 000 €	3 596 000 €	3 688 000 €
Total général	8 589 551 €	8 880 000 €	8 985 000 €	9 844 000 €	10 195 000 €

RECETTES	2018	2019	2020	2021	2022
64 Rembt de charges	69 300 €	50 000 €	50 000 €	70 000 €	70 000 €
70 Produits des services	881 054 €	970 000 €	990 000 €	945 000 €	1 000 000 €
73 Impôts et taxes	6 124 399 €	6 320 000 €	6 360 000 €	6 300 000 €	6 300 000 €
74 Dotations/subventions	308 249 €	260 000 €	260 000 €	300 000 €	350 000 €
75 Produits de gestion	325 190 €	320 000 €	330 000 €	300 000 €	250 000 €
77 Produits exceptionnels	16 915 €	50 000 €	45 000 €	33 000 €	375 000 €
FCTVA	291 232 €	450 000 €	300 000 €	400 000 €	200 000 €
TA	397 317 €	250 000 €	250 000 €	250 000 €	250 000 €
Subvention	175 895 €	210 000 €	400 000 €	400 000 €	450 000 €
Total fonctionnement B	7 725 107 €	7 970 000 €	8 035 000 €	7 948 000 €	8 345 000 €
Épargne brute (B - A)	1 768 698 €	1 970 000 €	1 875 000 €	1 700 000 €	1 838 000 €
Épargne nette (B - A - C)	1 190 936 €	1 380 000 €	1 200 000 €	1 104 000 €	1 023 000 €
Total investissement	864 444 €	910 000 €	950 000 €	1 050 000 €	900 000 €
Total emprunt investissement				846 000 €	950 000 €
Total général	8 589 551 €	8 880 000 €	8 985 000 €	9 844 000 €	10 195 000 €

ETAT DE L'ENDETTEMENT PAR EXERCICE

ANNUITE 2021			ANNUITE 2022			ANNUITE 2023			ANNUITE 2024			ANNUITE 2025			ANNUITE 2026		
AMORTISSEMENT	INTERETS	CAPITAL RESTANT	AMORTISSEMENT	INTERETS	CAPITAL RESTANT	AMORTISSEMENT	INTERETS	CAPITAL RESTANT	AMORTISSEMENT	INTERETS	CAPITAL RESTANT	AMORTISSEMENT	INTERETS	CAPITAL RESTANT	AMORTISSEMENT	INTERETS	CAPITAL RESTANT
108 183,73	15 407,63	465 277,64	111 344,29	12 247,07	353 933,35	114 597,17	8 994,19	239 336,18	117 945,12	5 646,24	121 391,06	121 391,06	2 200,30	0,00			
107 570,18	6 514,63	444 211,17	108 792,35	5 689,81	335 418,82	110 334,44	4 147,71	225 084,38	111 898,41	2 583,75	113 185,97	113 185,97	1 065,94	0,00			
72 245,54	19 053,66	389 615,78	75 462,24	15 836,96	314 153,54	78 822,18	12 477,02	235 331,36	82 331,72	8 967,48	152 999,64	85 997,50	5 301,70	67 002,14	67 002,14	1 472,68	0,00
115 552,36	21 146,72	1 136 005,88	117 587,84	19 111,24	1 018 418,04	119 659,16	17 039,92	898 758,88	121 766,98	14 932,10	776 991,90	123 911,93	12 787,15	653 079,97	126 094,67	10 604,41	526 985,30
3 910,50	0,00	15 642,00	3 910,50	0,00	11 731,50	3 910,50	0,00	7 821,00	3 910,50	0,00	3 910,50	3 910,50	0,00	0,00			
169 121,14	15 350,28	1 413 382,44	170 761,61	13 709,81	1 242 620,83	172 418,00	12 053,42	1 070 202,83	174 090,45	10 380,97	896 112,38	175 779,13	8 692,29	720 333,25	177 484,19	6 987,23	542 849,06
759,00	0,00	1 518,00	759,00	0,00	759,00	759,00	0,00	0,00									
1 000,00	0,00	0,00															
18 189,56	1 608,56	194 848,19	18 331,86	1 466,26	176 516,33	18 475,27	1 322,85	158 041,06	18 619,79	1 178,33	139 421,27	18 765,44	1 032,68	120 655,83	18 912,26	885,86	101 743,57
			64 637,37	4 400,00	935 362,63	64 921,77	4 115,60	870 440,86	65 207,43	3 829,94	805 233,43	65 494,34	3 543,03	739 739,09	65 782,52	3 254,85	673 956,57
141 196,70	12 493,31	701 946,20	143 172,05	11 023,57	558 774,15	145 621,53	8 574,09	413 152,62	148 112,93	6 082,69	265 039,69	150 646,95	3 548,68	114 392,74	114 392,74	1 003,13	0,00
737 728,71	91 574,79	4 762 447,30	814 759,11	83 484,72	4 947 688,19	829 519,02	68 724,80	4 118 169,17	843 883,33	53 601,50	3 274 285,84	859 082,82	38 171,77	2 415 203,02	569 668,52	24 208,16	1 845 534,50

	Objectifs	Désignation du projet	Budget Mandature	2021 Originel	2021 Emis	2022	2023	2024	2025	2026
1	Finances	Finances	36 000,00 €	0,00 €	1 008 256,43 €	36 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
1001		salle des sablons			690,00 €					
12001		Espaces publics centre ville			29 964,24 €					
14001		Pôle enfance - La Marelle			545 450,07 €					
14002		Requalification - voirie réseau boulevard St Roch			127 177,40 €					
19001		Plan d'eau de rochefort			11 316,00 €					
5002		Pôle artistique			5 642,08 €					
7007		Liaisons douces rue des tisserands			267 002,58 €					
89013		Salle des Ondines			21 014,06 €					
2031		Frais d'études								
2031		Etude et géopositionnement arbres								
2112		Terrains de voirie								
2184		Mobiliers divers								
2188		Autres immobilisations corporelles								
		Logiciels informatique pour comptabilité et Ressources humaines	36 000,00 €			36 000,00 €				
2	Environnement et Urbanisme	Environnement et Urbanisme	14 720 537,00 €	1 835 000,00 €	1 432 944,29 €	2 776 279,36 €	2 957 003,99 €	2 407 862,98 €	2 905 500,00 €	1 697 847,14 €
89020	Préserver le cadre de vie en économisant l'énergie	Eclairage public (DIVERS)	370 000,00 €	70 000,00 €	6 806,40 €	10 000,00 €	88 000,00 €	88 000,00 €	88 000,00 €	89 193,60 €
		Economies d'énergie des bâtiments communaux	300 000,00 €	100 000,00 €		60 000,00 €	60 000,00 €	60 000,00 €	60 000,00 €	60 000,00 €
89016		Economies d'énergie de la MAIRIE	200 000,00 €	50 000,00 €		20 000,00 €	45 000,00 €	45 000,00 €	45 000,00 €	45 000,00 €
1004	Requalifier les quartiers	BERTHE MARCOU	1 450 000,00 €		4 857,02 €	350 000,00 €	725 000,00 €	316 322,98 €		
2315	ou 21002	ABORDS LA MARELLE - CONSTANTIN MATEI	475 000,00 €	480 000,00 €	291 464,00 €					
		TRONCON ENTRE MARELLE ET BMX - CONSTANTIN MATEI	380 000,00 €				380 000,00 €			
		CHATAIGNERAIE	1 100 000,00 €					700 000,00 €	400 000,00 €	
		DESTRIERS (LA GASNERIE)	780 000,00 €						780 000,00 €	
		LA CROIX D'ARDENNES	780 000,00 €							780 000,00 €
		FENAISSON	360 000,00 €						360 000,00 €	
21003		Square Ichenhausen - ex aire camping - parking plan d'eau	150 000,00 €	150 000,00 €	23 375,64 €	126 624,36 €				
7007	> Promouvoir la mobilité durable	Liaisons douces,	60 000,00 €	10 000,00 €		10 000,00 €	12 500,00 €	12 500,00 €	12 500,00 €	12 500,00 €
		Travaux d'accessibilité (ADAPT) : mise en conformité l'adaptabilité des différents E.R.P. (Etablissement Receveur de Public)	200 000,00 €	30 000,00 €		40 000,00 €	40 000,00 €	40 000,00 €	40 000,00 €	40 000,00 €
		Primes achat, promouvoir le pédibus, forces de propositions vers CD53 et Agglo	30 000,00 €	5 000,00 €		6 000,00 €	6 000,00 €	6 000,00 €	6 000,00 €	6 000,00 €
		Matériels : Liaisons douces, abris vélos, branchement vélos électriques,	30 000,00 €	20 000,00 €		6 000,00 €	6 000,00 €	6 000,00 €	6 000,00 €	6 000,00 €
9903	> Maîtriser les mutations en cours (PLUI, tranche 3 du centre-ville, rénovation des quartiers...)	Travaux intérieurs "G.S.C.V"	2 374 000,00 €		67 941,00 €	1 300 000,00 €	820 000,00 €	56 040,00 €		
		Réflexion urbanistique globale et des conséquences de cette urbanisation (circulation, commerces, équipements, vie sociale,...)	14 230,00 €	25 000,00 €	14 230,00 €					
		Tranche 3 du Centre Ville	500 000,00 €					250 000,00 €	250 000,00 €	
		Village intergénérationnel / secteur des Sablons	300 000,00 €					100 000,00 €	200 000,00 €	
	> Conserver et mettre en valeur le patrimoine	Salle des ONDINES : Réfection de la terrasse des Ondines et de ses abords	230 000,00 €	100 000,00 €		230 000,00 €				
		Salle des ONDINES : Réflexion et étude sur la salle des Ondines	50 000,00 €	30 000,00 €			30 000,00 €	20 000,00 €		
		Mairie : Mise en lumière des bâtiments - T.E.M.53 (Territoire Energie Mayenne 53)	100 000,00 €	50 000,00 €			50 000,00 €	50 000,00 €		
	> Poursuivre le développement durable du territoire (Agenda 2030)	Poursuivre le développement durable du territoire (Agenda 2030)	60 000,00 €	10 000,00 €		12 000,00 €	12 000,00 €	12 000,00 €	12 000,00 €	12 000,00 €
16001	> Valoriser et préserver la biodiversité	Poursuite de l'aménagement du parc environnemental	180 000,00 €	30 000,00 €	82 088,86 €		21 000,00 €	21 000,00 €	21 000,00 €	22 153,54 €
21001	> Construire une ville sûre pour vivre en harmonie et en sécurité	Travaux tranche 2 du CV - entrée de la ville - Porterie	381 662,00 €	100 000,00 €	241 272,16 €					
		Travaux tranche 2 du CV - rue de Bretagne	500 000,00 €				125 000,00 €	125 000,00 €	125 000,00 €	125 000,00 €
2313 & 2315		Travaux bâtiments divers	480 000,00 €	80 000,00 €	65 423,20 €	72 000,00 €	80 000,00 €	80 000,00 €	80 000,00 €	80 000,00 €
		Travaux voiries divers	1 320 000,00 €	220 000,00 €	164 230,00 €	215 770,00 €	235 000,00 €	235 000,00 €	235 000,00 €	235 000,00 €
		Matériels voiries panneaux de signalisation	30 000,00 €	5 000,00 €		6 000,00 €	6 000,00 €	6 000,00 €	6 000,00 €	6 000,00 €
	> Acquérir des biens immobiliers	Acquisition de biens immobiliers dont centre ville - Budget urbanisation - Maisons	1 028 000,00 €	125 000,00 €	403 000,00 €	125 000,00 €	125 000,00 €	125 000,00 €	125 000,00 €	125 000,00 €
21004	> Acquérir des matériels	Matériels divers pour la propreté urbaine/entretien	162 885,00 €	5 000,00 €		138 885,00 €	6 000,00 €	6 000,00 €	6 000,00 €	6 000,00 €
		Toilettes publiques (1 Rive Droite et 1 Rive Gauche)	104 760,00 €	100 000,00 €	68 256,01 €		36 503,99 €			
		Flotte de véhicules municipaux, mobilité des agents	120 000,00 €	20 000,00 €		24 000,00 €	24 000,00 €	24 000,00 €	24 000,00 €	24 000,00 €
		Matériels espaces Verts (Gros matériel)	90 000,00 €	15 000,00 €		18 000,00 €	18 000,00 €	18 000,00 €	18 000,00 €	18 000,00 €
		Mobiliers généraux (Bureaux, tables, Chaises,)	30 000,00 €	5 000,00 €		6 000,00 €	6 000,00 €	6 000,00 €	6 000,00 €	6 000,00 €

	Objectifs	Désignation du projet	Budget Mandature	2021 Originel	2021 Emis	2022	2023	2024	2025	2026
3	Vie associative sportive, culturelle & animation locale	Vie associative sportive, culturelle & animation locale	4 202 000,00 €	815 000,00 €	468 623,35 €	649 281,05 €	1 450 000,00 €	1 430 000,00 €	125 000,00 €	25 000,00 €
21006	> Asseoir l'attractivité sportive de la ville (soutien aux mouvements sportifs locaux, réorganisation des terrains de foot, city-park...)	Asseoir l'attractivité sportive de la ville (soutien aux mouvements sportifs locaux, réorganisation des terrains de foot, city-park...)	240 000,00 €	100 000,00 €		90 000,00 €	75 000,00 €	75 000,00 €		
21007		Transfert des deux terrains de football des Sablons	2 000 000,00 €	100 000,00 €		300 000,00 €	800 000,00 €	900 000,00 €		
20001		Réfection du terrain synthétique	492 000,00 €	350 000,00 €	468 623,35 €	10 687,05 €				
		Construction du club house du stade Dalbard	450 000,00 €	100 000,00 €		58 594,00 €	150 000,00 €	200 000,00 €		
		Réflexion usage des terrains de tennis en lien avec le développement du padel.	400 000,00 €			100 000,00 €	150 000,00 €	150 000,00 €		
		Aménagement des terrains connectés 3*3 de basket.	40 000,00 €					40 000,00 €		
		Vestaires de l'US Changé BMX	100 000,00 €						100 000,00 €	
21008		Réfection de la piste d'athlétisme du stade Dalbard	100 000,00 €	100 000,00 €			100 000,00 €			
	> Devoir de Mémoire, animations des commémorations et localisation du lieu de mémoire	Monument aux Morts	150 000,00 €				150 000,00 €			
	> Fusion des sites Internet (mairie et culturelle) et amélioration de la billetterie notamment dématérialisée.	Les Ondines : Fusion des sites Internet (mairie et culturelle)	40 000,00 €					40 000,00 €		
		Les Ondines : Amélioration des bureaux de la Direction, de la billetterie et le accueil	40 000,00 €	40 000,00 €		40 000,00 €				
	> Ondines - Matériel (Scéniques,.....)	Les Ondines - Matériel (Scéniques,.....)	150 000,00 €	25 000,00 €		50 000,00 €	25 000,00 €	25 000,00 €	25 000,00 €	25 000,00 €
4	Enfance, jeunesse et solidarités	Enfance, jeunesse et solidarités	750 500,00 €	75 000,00 €	0,00 €	60 500,00 €	35 000,00 €	320 000,00 €	320 000,00 €	15 000,00 €
21009	> Mener des actions éducatives concrètes en direction de la petite enfance, des enfants et des jeunes	Création d'une structure de jeux inclusive petite enfance l'aire de jeux des Ondines	30 500,00 €	30 000,00 €						
		développer au Plan d'Eau du Port sur ce type de structures.	15 000,00 €	15 000,00 €						
99006	> Garantir une restauration collective innovante, locale et de qualité	Agrandissement du « Délice de Bretagne ».	600 000,00 €					300 000,00 €	300 000,00 €	
		Renouveau Matériel restaurant Scolaire	90 000,00 €	15 000,00 €		15 000,00 €	20 000,00 €	20 000,00 €	20 000,00 €	15 000,00 €
		Diagnostic, définition d'un programme d'actions.	15 000,00 €	15 000,00 €			15 000,00 €			
5	Communication, digital, Démocratie locale	Communication, digital, Démocratie locale	530 000,00 €	275 000,00 €	4 305,80 €	165 045,20 €	86 400,00 €	86 400,00 €	86 400,00 €	36 494,20 €
	> Associer le citoyen à la vie démocratique (conseil des sages, conseil municipal de jeunes, budget participatif, droit de saisine du conseil)	Partenariat extérieur spécialisé Démarche de Projet.	150 000,00 €	50 000,00 €			50 000,00 €	50 000,00 €	50 000,00 €	
	> Renforcer les temps d'échanges entre les élus et les habitants	Numérique, digital, panneaux	250 000,00 €	150 000,00 €		85 045,20 €	25 000,00 €	25 000,00 €	25 000,00 €	25 000,00 €
98002	> Développement des outils numériques	Parc informatique écoles + Mairie + Médiathèque	60 000,00 €	5 000,00 €	4 305,80 €	10 000,00 €	11 400,00 €	11 400,00 €	11 400,00 €	11 494,20 €
	> Protection et sécurité	Vidéo protection	70 000,00 €	70 000,00 €		70 000,00 €				
BUDGET PLURIANNUEL - INVESTISSEMENTS 2021 - 2026 suite Séminaire			20 239 037,00 €	3 000 000,00 €	2 914 129,87 €	3 687 105,61 €	4 528 403,99 €	4 244 262,98 €	3 436 900,00 €	1 774 341,34 €

Effectifs en équivalent temps plein de 2014 au 1^{er} janvier 2022

Effectifs pourvus/filières	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Emplois fonctionnels	1	1	1	1	1	1	1	1
Filière administrative	12	12	14	16	15,57	15,57	15,57	16
Filière technique	34	33	36	36	36,75	37,75	37,52	35,52
Filière sociale	7	7	7	7	6,75	6,75	6,75	6,75
Filière sportive	1	1	1	1	1	1	1	1
Filière culturelle	9	10	10	2	2	2	2	3
Filière animation	5	5	5	5	7,82	8	8	8
Police municipale	1	1	1	1	1	1	1	1
Total titulaires	70	70	75	69	71,89	73,07	72,84	72,27
non-titulaires	25	30	27	22	15 (30/06)	9	19	19
dont apprentis et contrats aidés	6	6	4	4	3	4	4	3
Total effectifs en ETP	95	100	102	91	89,89	86,07	95,84	94,27

BUDGETS ANNEXES

Budget Commerces du centre-ville

La commune demeure propriétaire d'un seul commerce, dont l'activité exercée est un restaurant. Il est à noter que ce dernier a fortement été marqué économiquement par la crise sanitaire.

Aucuns travaux ne sont prévus être portés au budget.

Lotissements

Il est projeté d'engager la consultation en vue de la viabilisation du lotissement Ardennes II.

Maison Santé

Renouvellement des baux des locaux occupés par les infirmières courant janvier 2022.

Pour mémoire :

Annuité d'emprunt : 61 415 €

Loyers annuels au 31 décembre 2021 : 100 198 €

Requalification du centre-ville

Ce budget n'ayant plus lieu d'être : dissolution au 31 décembre 2021.